



Grenoble le 04/05/07

Monsieur le Maire,

Vous venez de décider, 18 mois après l'adoption du PLU, de faire le bilan de cette nouvelle réglementation et des conséquences qu'elle a pu avoir sur le terrain. Comme vous le savez l'association Vivre en Ville a été une des premières à vous alerter des effets pervers encourus, tout en reconnaissant le bien fondé de ses grandes orientations.

Aujourd'hui, nous sommes reconnaissants de l'écoute que vous avez bien voulu accorder aux habitants que nous représentons (305 adhérents à ce jour dans l'association) et vous en remercions. Nous espérons que vous allez continuer dans cette voie en associant les collectifs d'habitants au débat nécessaire à la modification du PLU. C'est dans cet objectif que nous nous permettons de vous faire parvenir les points que nous souhaiterions voir modifiés ou intégrés à cette évolution du PLU :

- Dans sa partie règlementaire le PLU est flou et peu intelligible pour le quidam. Une simplification accessible à tous est nécessaire et pour cela le rétablissement d'une règle telle qu'un coefficient d'occupation des sols paraît adaptée.
- Concernant les surfaces minimales d'espaces verts en pleine terre (et non d'espace végétalisé), celles-ci doivent être relevées à hauteur de ce qu'elle étaient dans le POS ce qui permettra de préserver un minimum « d'espaces de respiration dans la ville » déjà ressentie par nombre de Grenoblois comme étant très dense voir étouffante en période estivale.
- Toujours dans l'objectif de préserver une certaine aération de la ville et de l'habitat, il nous semble important de fixer des règles plus contraignantes pour les vis-à-vis entre les logements et d'éviter de « bourrer les parcelles » comme on peut le voir dans certains projets récents (souvent issus de la promotion privée). Dans le même esprit, nous pensons que les deux derniers niveaux en retrait devrait aussi être en retrait l'un par rapport à l'autre afin d'éviter l'aspect « blockhaus posée sur le toit » notamment sur les bâtiments en deçà de cinq niveaux (R+4).
- Au niveau du plan des formes urbaines, l'uniformisation vers le haut que vous avez choisi de favoriser, nous semble aller trop loin. En effet, s'il est logique de créer des logements proches des axes de déplacements, un bâti trop uniforme en hauteur, sans « dent creuse » donc sans espace de respiration, nous paraît dangereux (bruit, chaleur en été, peu d'espace vert, peu d'espace visuel), comme ce peut-être le cas sur le Bd Foch par exemple.
- Concernant le stationnement, si il est logique de favoriser le TC plutôt que l'automobile, il faut être particulièrement vigilant aux zones de stationnement par secteur et pas seulement par projet immobilier. En effet certaines rues vont recevoir de nouvelles constructions avec volontairement peu de place laissée au stationnement auto (0.8 à 1.2 place par logement) alors que les parking font déjà défaut à l'habitat existant (3 à 4 projets immobiliers rue Menon. L'accessibilité des garages et parkings créés devrait aussi être réglementée plus précisément car dans certains projets les garages ne sont accessibles qu'au prix de trois à quatre manœuvres autant dire qu'ils ne serviront que de lieu de stockage de planches à voiles ou autre matériel encombrant.

- Au niveau de la nécessaire évolution de l'urbanisme, il serait important d'établir une certaine programmation échelonnée dans le temps, voir annualisée, fixant des objectifs par quartier (la notion de « quartier-village » nous paraît essentielle pour créer le tissu social) en terme d'équipements publics (parcs, espaces culturels, socio-éducatifs et sportifs).
- Concernant la problématique de gouvernance, associer les unions de quartiers et autres associations d'habitants est essentiel et ceci devrait tendre à devenir une mesure réglementaire, peut-être par le biais de commissions qui ne seraient pas seulement consultatives mais décisionnaires.
- Bien sûr il est nécessaire de poursuivre dans la voie de la mixité sociale en maintenant les 30 % de logements sociaux à tout projet quel qu'il soit, mais il nous paraît judicieux d'imposer ces quotas au sein même de chaque collectif et chaque montée d'immeuble, ce qui aurait pour vertu de contenir en partie les prix et de ne pas faire que du haut de gamme d'un côté et du pas cher de l'autre.
- Concernant les contraintes en matières de développement durable, les normes HQE doivent devenir une obligation réglementaire et pas une simple recommandation. Il faut faire des choix et les promoteurs privés ont tendance à mettre de l'argent dans le luxe qui se voit au détriment de l'essentiel qui représente bien évidemment un surcoût. Pour exemple : « Le clos du figuier » au début du cours Berriat, avec une dizaine d'appartements haut de gamme, sans logements sociaux et dans lequel le promoteur installe du chauffage électrique par convecteur, pas d'isolation extérieure et pas de chauffe-eau gaz ou encore moins solaire ! Nous espérons sur ce dossier que vous ne laisserez pas passer le PC ainsi.
- Concernant la répartition habitat / activité il est nécessaire de préserver les zones d'activités artisanales et commerciales au sein des quartiers ceci contribuant à intégrer des zones d'activité dans des zones d'habitat. Malheureusement nous constatons que la majorité des parcelles sur lesquelles se construisent les immeubles sont de espaces d'activité et si on observe l'évolution de la ville sur quelques décennies (voir le recueil « Mémoires de l'île ») on a tout lieu de s'inquiéter si l'évolution n'est pas strictement réglementée. La zone UMC possède un tissu urbain encore assez mixte qu'il est nécessaire de protéger.

Par ailleurs, nous profitons de ce courrier pour vous réaffirmer notre ferme opposition au projet de rocade nord actuel et nous attendons de votre part, comme de celle de Madame Fioraso, un éclaircissement quant à votre soutien à ce projet. Nous ne pouvons croire qu'en temps que président du GART vous ayez un raisonnement intellectuel si différent du nôtre, qui vous amène à trouver des vertus à un projet qui, vous le savez, compromettra considérablement le développement des TC (que vous avez jusque là bien initié) tout en ne réglant pas le problème des embouteillages aux entrées de l'agglomération. Dans un bassin de population tel que le nôtre (dense et contraint par l'environnement), la solution aux déplacements de masse que sont les pendulaires matin et soir, ne peut relever que du transport de masse que constitue le TC (par rail essentiellement). C'est vrai dans toutes les métropoles et il n'en sera pas différent à Grenoble. La solution du tout autoroutier (car on n'aura pas les moyens de tout faire) ne sera qu'un pis-aller catastrophique au niveau environnemental, affreusement coûteux et peu utile à court terme.



Au sujet des études de modélisations, tout comme vous, nous sommes bien placés pour savoir qu'elles connaissent des biais majeurs et qu'elles n'ont jamais la valeur des exemples concrétisés ailleurs :

- Le tunnel du Barreg à l'entrée de Zurich ouvert en août 2004 a connu un accroissement de trafic de plus 20% dès août 2005 et 40% aujourd'hui.

- De même vous devez connaître les exemples réussis de Stockholm, voir Londres, qui par une offre accrue en TC mais aussi un péage urbain (sans voirie supplémentaire) ont résorbé 95% des embouteillages.

Au sujet du péage urbain, nous pensons que la région urbaine Grenobloise se prêterait particulièrement bien à une telle innovation. En effet il n'y a que trois axes à réguler, la population est plutôt assez réceptive à ces problématiques et les majorités politiques en place sont habituellement les plus ouvertes à de telles évolutions (à moins que certains membres de l'opposition, avides de retrouver un peu de considération dans une ville qui a voté à 58% pour S. Royal ne comprennent l'enjeu à long terme qu'il y a à favoriser toujours et encore le TC !).

A l'approche d'une part des échéances législatives, mais aussi de notre prochaine assemblée générale (qui doit se tenir en juin si le centre social du Vieux temples veut bien nous accorder sa salle, ce qui semble dépendre directement de vous (nous attendons toujours une réponse !)) nous souhaiterions avoir un entretien avec vous ou au moins une réponse sur ces deux sujets abordés.

Nous vous informons par ailleurs que nous faisons partie du collectif RESPIRON (*RESeau des Populations Impactées par la ROcade Nord constitué de : Union de quartier Tronche Sud, Fortuné Ferrini Insoumis - La Tronche, Union de quartier Ile-Verte – Grenoble, Association Vivre en Ville, Collectif des Locataires du Rachais - La Tronche, Union de quartier Petite Tronche, Contrefort de La Bastille - S^t Martin le Vinoux, association Casamaures d'hier et d'aujourd'hui - S^t Martin le Vinoux, Union de quartier Jean Macé – Grenoble*) et que nous avons sollicité Mme. Fioraso pour un entretien à ce sujet, mais dont nous sommes sans nouvelles à ce jour (elle est d'ailleurs la seule candidate à ne pas nous avoir reçus).

En vous remerciant par avance pour votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Maire, de croire à l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'association Vivre en Ville
François Brumelot et Emmanuel Fourier. Coprésidents.